



Paris, le 15 mai 2024,

RENCONTRE AVEC LE GARDE DES SCEAUX

Avec le secrétaire général de la CFDT Pénitentiaire nous avons pu rencontrer ce mercredi le Garde des Sceaux, sa directrice de cabinet, le DAP et les conseillers pénitentiaires et dialogue social du ministre.

Cet échange, en ce jour de deuil, a démontré le plein soutien du ministre à l'ensemble des corps de l'administration pénitentiaire et nous l'avons remercié des messages de compassion adressés aux familles et proches des collègues morts ou blessés en service.

Nous avons également souligné que ce soutien a dépassé la « famille pénitentiaire » pour se propager à la « famille Justice », en reprenant les mots de Sébastien CAUWEL lors d'un discours empreint de dignité et de gravité avant la minute de silence qui a réuni au Millénaire les personnels de chaque direction de notre ministère.

Au même moment, ce recueillement avait lieu sur les terrains pénitentiaires, devant les établissements, dans les SPIP, en DI ou dans les directions du ministère de la justice mais aussi au ministère de l'intérieur, par nombre d'autres professionnels de justice, des juridictions jusqu'aux magistrats de la Cour de Cassation.

Cette minute de silence a été un moment de cohésion et d'échange entre agents, de tous grades, de toute appartenance syndicale ou non syndiqués, unis par la perte de collègues, mais aussi par un esprit de corps.

Ce crime nous rappelle à tous, si cela était nécessaire, les risques que les agents pénitentiaires prennent au quotidien pour exercer des missions difficiles, dans l'honneur et la discipline.

Nous avons évoqué avec un ministre à l'écoute la situation pénitentiaire actuelle, à plusieurs niveaux préoccupante voire catastrophique, tant les effets de la surpopulation et les tensions liées se répercutent sur nos détentions ; nous aurons ici une pensée particulière pour tous nos collègues de Nouméa, qui font face à une crise sans précédent et contre lesquels des actes d'une violence inouïe ont été commis.

Ayant eu connaissance d'un premier relevé de conclusion faisant suite à la rencontre avec l'intersyndicale des personnels de surveillance nous saluons des annonces rapides et, pour beaucoup, opérationnelles, en nous laissant cependant le temps et le recul d'analyser ce document et d'enclencher les échanges auxquels le Ministre s'est engagé à nous associer.

Cette réactivité souligne un besoin partagé par nos interlocuteurs de reposer les termes des extractions judiciaires, dans leurs attendus et les moyens qui y sont consacrés.

Au-delà des annonces, nous souhaitons maintenant ouvrir un chapitre plus large sur la condition pénitentiaire et les conséquences qu'entraînent tant la surpopulation carcérale que l'émergence de nouvelles criminalités, capables d'une violence extrême impactant directement nos pratiques professionnelles.

Au SNDP-Cfdt nous souhaitons avec force que la cohésion qui s'est exprimée aujourd'hui nous apporte du souffle pour relever les défis existants et à venir et construire des méthodes d'intervention adaptées aux dangers des fonctions dans et hors nos établissements pénitentiaires.

Jean-François FOGLIARINO

Secrétaire général du SNDP-Cfdt

Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires-CFDT
8 allée des cottages 33140 VILLENAVE D'ORNON

E-mail : sndp.contact@gmail.com Tél. : 06-40-20-30-34 www.directeurspenitentiaires.fr